

77340 PONTAULT COMBAULT

10400 LA SAULSOTTE

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Pontault Combault, le 3 juin 2023

Objet : lettre contre le projet du parc éolien dit « des Champeaux» sur le territoire des communes de Nesle-la-Reposte et de Les Essarts-le-Vicomte.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je viens par ce courrier vous signaler que je suis contre le projet du parc éolien dit « des Champeaux» sur le territoire des communes de Nesle-la-Reposte et des Essarts-le-Vicomte qui prévoit l'implantation de 6 éoliennes géantes (184m), notamment pour l'une d'elles à 190 mètres des habitations de la commune de Nesle-la Reposte.

Il faut savoir que cette belle commune pleine de charme est depuis de longues années le point de chute de Parisiens en recherche de tranquillité pour leur retraite mais aussi d'étrangers venant d'outre-Atlantique. Je ne pense pas qu'ils voient toujours les beautés historiques de ce village une fois qu'il sera entaché de « verrues ».

Par ailleurs, l'éolien industriel pose beaucoup plus de problèmes qu'il n'en résout :

- Nuisances visuelles et sonores
- Impact important sur la faune et la flore
- Passage d'oiseaux migrateurs perturbé voire mortel pour les animaux, dérèglement de la présence du gibier, fuite de la faune locale,
- Impact sur l'élevage, avec des comportements anormaux du bétail
- Dépréciation immobilière d'au moins 20 % attestée par les jugements des Tribunaux de Grande Instance «considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble dépassant les contraintes admissibles du voisinage par l'impact visuel permanent du paysage dégradé, par des nuisances auditives tout aussi permanentes altérant la vie quotidienne et par une dépréciation évidente de la valeur du domaine». Qui aura encore envie de venir s'installer près de 6 éoliennes géantes ?
- Perturbations sur la réception de la télévision, de la radio et des téléphones portables déjà forts difficiles à Nesle-la-Reposte.
- Forte pollution lumineuse en raison d'un balisage lumineux particulièrement puissant (blanc le jour, rouge la nuit) attirant constamment le regard par un mouvement tournant obsédant
- Enfin, zizanie dans les villages : lorsque près des 2/3 des habitants se prononcent contre un projet, imaginez les conséquences en termes de cohésion sociale, de convivialité. Tous les sites témoignent de rancœurs durables !

Je me pose enfin une question : Si de grandes personnalités politiques ou publiques habitaient nos communes, aurait-il même été envisagé un tel projet éolien ? Il est fort à parier que non.

Vous remerciant très chaleureusement de bien vouloir mettre ce courrier au dossier de l'enquête publique organisée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de mes très respectueuses salutations.